Décision n° 2020-1554
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 16 décembre 2020
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs, telle que modifiée en dernier lieu par la décision n° 2017-0383 du 21 mars 2017 ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 7 avril 2020 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1er et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l'Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 16 décembre 2020,

Pour le Président et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2020-1554
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 16 décembre 2020

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198900238	ORGANIS COOPERATION DEVELOPP ECONOMIQUE	75 PARIS 16	5 UHF
198910445	DISP	76 ROUEN	1 UHF
199501718	DISP	76 ROUEN	6 UHF
199601977	ATHENA II	06 NICE	2 VHF
200300946	COMMUNE DE TALENCE	33 TALENCE	2 UHF
200401833	ESSITY OPERATIONS LE THEIL	61 LE THEIL	1 UHF
200801391	ESSITY OPERATIONS LE THEIL	61 LE THEIL	2 UHF
200901399	ORGANIS COOPERATION DEVELOPP ECONOMIQUE	75 PARIS 16	4 UHF
201101211	CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE BASTIA HAUTE CORSE	20 BASTIA	2 UHF
201300164	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	94 FRESNES	2 UHF
201300967	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	75 PARIS 20	2 UHF
201600071	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	94 CHOISY LE ROI	1 UHF
201600615	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	94 IVRY SUR SEINE	2 UHF
201800418	K64	30 ST VICTOR LA COSTE	1 UHF
201801330	BOUYGUES BATIMENT SUD-EST	06 NICE	3 UHF
201900272	AISNE COURSES ASSISTANCE PICARDIE (A.C.A.F.)	02 SOISSONS	1 VHF
201900483	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	22 LANRIVAIN	1 UHF
201900485	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	35 ST JACQUES DE LA LANDE	1 UHF
201900636	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	44 NANTES	1 UHF
201900935	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	14 CAEN	1 UHF
202000408	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	53 ASTILLE ET ESTROGNE	1 UHF